

DOSSIER DE PRESSE

La protection maternelle et infantile, un service pour tous

Bilan de santé des enfants de 4 ans en Gironde



Sommaire

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE	P.4
OÙ TROUVER LA PMI EN GIRONDE ?	P.5
LES BILANS DE SANTÉ PMI A L'ÉCOLE MATERNELLE	P.6
LES RÉSULTATS DES DÉPISTAGES RÉALISÉS	P.7
LES SUITES DU BILAN	P.8
LES CARNETS DE SANTÉ ET LES CERTIFICATS	P.9

Prendre soin des Girondines et des Girondins est au coeur de la stratégie de la santé 2022-2028 du Département. Présent à tous les âges de la vie, il contribue, en lien avec ses nombreux partenaires, à faciliter l'accompagnement de chacune et chacun face aux possibles situations de vulnérabilité ou pour les prévenir.

Avec l'ensemble de ses professionnels de santé et de soin, le Département agit pour la prévention et la promotion en santé de tous, à travers ses activités de PMI dont la loi lui confie la compétence, en exerçant les missions déléguées par l'Etat concernant la santé sexuelle, la vaccination et la lutte anti-tuberculeuse mais aussi en ayant fait le choix d'accompagner les personnes en situation de grande précarité dans leur parcours de soin. Ce service public de santé est ouvert à toutes et tous, de manière inconditionnelle et gratuite.

LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

23,4 M€

budget consacré à la PMI
(comprenant les ressources humaines)

319

agents et agents au service de la PMI

6 400

consultations et visites réalisées par les sage-femmes de PMI en 2024

La PMI est le seul service public de prévention en santé de proximité. Il est non payant, accessible à toutes et à tous. Son accueil est inconditionnel : aucune pièce justificative n'est exigée (pas besoin de papier d'identité, ni droits à la sécurité sociale).

Ses missions sont multiples : prévention, protection et promotion de la santé de la famille et de l'enfant (jusqu'à 6 ans), soutien à la parentalité, dépistage précoce des fragilités, accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs parents.

Les Centres de santé sexuelle, intégrés aux missions de la PMI, proposent des conseils et consultations liés à la vie affective et sexuelle (contrception, dépistages des infections sexuellement transmissibles (IST), administration ou prescriptions de traitements nécessaires).

Les équipes de la PMI en Gironde ont été renforcées en 2023 de 61 postes pour mieux piloter et accompagner sur le territoire la promotion de la santé.

La santé de la femme enceinte et du jeune enfant de 0 à 6 ans

La PMI accompagne les familles dès la grossesse et tout au long des premières années de l'enfant. Ses professionnels - médecins, sage-femmes, infirmière-puéricultrices, psychologues, conseillers conjugaux et familiaux - répondent à toutes les questions sur l'allaitement, le sommeil, les pleurs de bébé, la vaccination etc. Ce soutien personnalisé peut se faire à domicile ou en consultation sur rendez-vous, dans les maisons du Département des solidarités (MDS), les antennes PMI et les deux Bus en + (présents sur le Médoc, la Haute Gironde et le Libournais).

Elle réalise les bilans de santé en école maternelle pour les enfants de 3-4 ans.

Les actions collectives animées par les professionnels de PMI

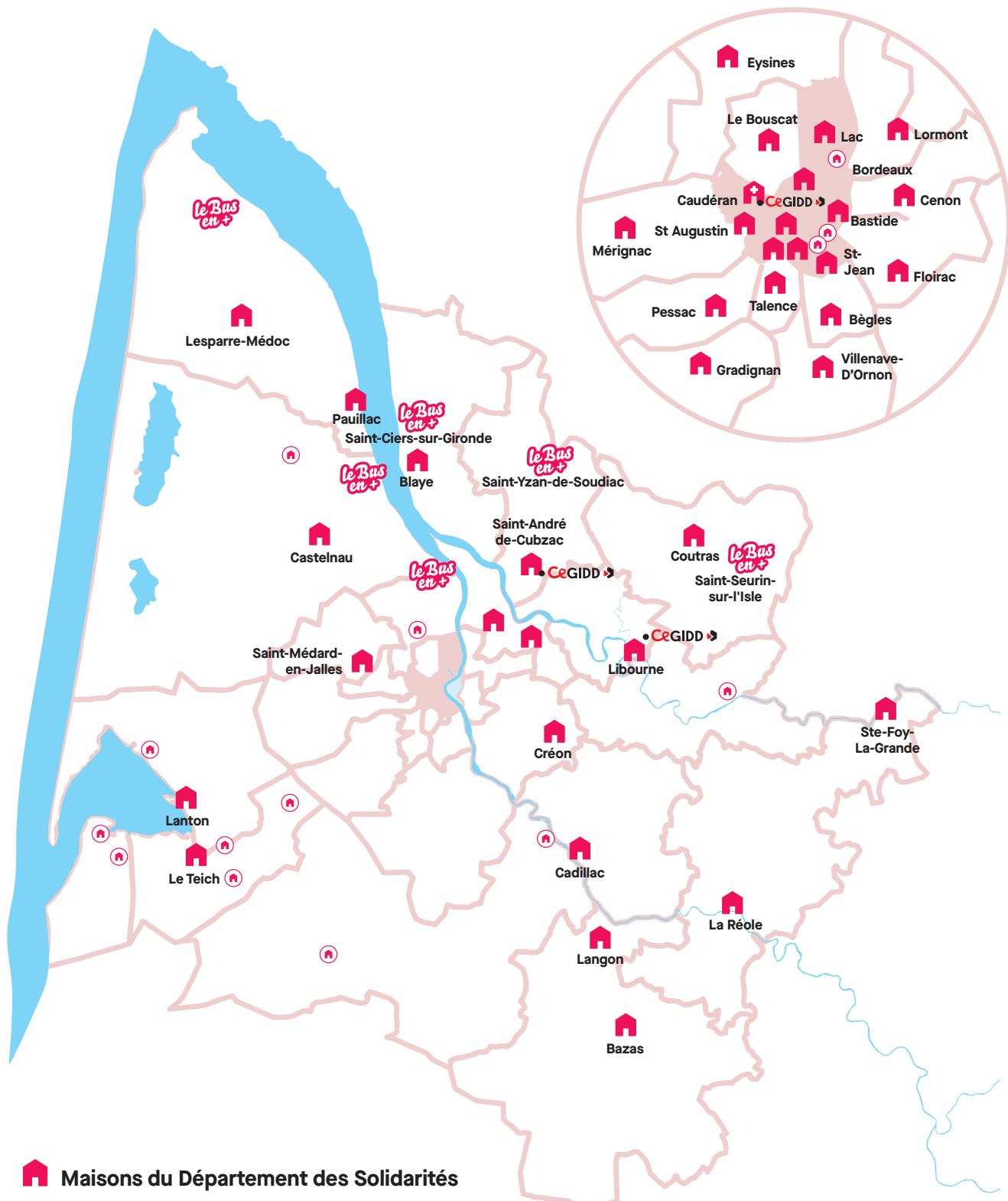
Une action collective est un moment de partage et de soutien destinée aux parents et à leurs jeunes enfants. Les parents peuvent rencontrer d'autres familles, poser leurs questions à des professionnels, et découvrir des conseils pratiques pour la santé et le bien-être de leur enfant, autour de thématiques telles que l'allaitement, le portage, le massage des bébés, etc. Ces actions sont gratuites.

Les modes d'accueil de la petite enfance

Le Département est garant de la qualité et de la sécurité d'accueil des enfants de 0-6 ans chez les assistantes et assitants maternels, les assistantes et assistants familiaux, ainsi que dans les crèches. Les équipes de PMI gèrent l'instruction des demandes, des modifications et renouvellements d'agréments.

9 équipes territorialisées pluridisciplinaires, composées de puéricultrices et puériculteurs, d'éducatrices et éducateurs de jeunes enfants et d'agents d'administratifs, évaluent, accompagnent, suivent et contrôlent les modes d'accueil individuels et collectifs.

OÙ TROUVER LA PMI ?



Maisons du Département des Solidarités

Antennes PMI

Maison du Département de la Promotion de la Santé

• CeGIDD ► Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic

LES BILANS DE SANTÉ PMI À L'ÉCOLE MATERNELLE

570 écoles
visitées

91%
soit
du nombre total des écoles girondines

76%
des enfants girondins de 3-4 ans vus dans l'année

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a la charge de réaliser, durant le temps scolaire, un bilan de dépistage auprès des enfants de 3-4 ans dans les écoles maternelles pour repérer d'éventuels problèmes : de vue, d'audition, bucco-dentaires, de développement du langage et psychomoteur et d'éventuels troubles du comportement. C'est aussi l'occasion de faire un point sur les vaccinations.

La mise en place d'un tel dépistage à cet âge permet, si besoin, une prise en charge thérapeutique adaptée la plus précoce possible.

En Gironde ce sont les puéricultrices de PMI qui vont dans les écoles et réalisent ce bilan, à l'exception de la ville de Bordeaux où ce sont les médecins et infirmières employés par la ville qui, par voie de convention, gèrent cette mission.

Les parents sont informés en amont de cette visite par un courrier, distribué par l'enseignant. Ils fournissent le carnet de santé de leur enfant à l'enseignant, sous pli cacheté (confidentialité des informations) ainsi que le questionnaire relatif à sa santé.

A l'issue de la visite, la PMI communique les observations et résultats du bilan aux parents via le carnet de santé et en cas de nécessité lui propose un rendez-vous dans la PMI la plus proche.

Ces conclusions ne constituent pas un diagnostic définitif : les troubles repérés peuvent être influencés par les conditions dans lesquelles le bilan est réalisé (fatigue de l'enfant, environnement bruyant, manque d'attention...).

Les chiffres de l'année scolaire 2023 - 2024

13 050 enfants (contre 10 430 sur l'année 2021-22) ont bénéficié d'un bilan de dépistage en petite ou moyenne section par une professionnelle de santé de la PMI. Il y avait autant de filles (49,6 %) que de garçons (50,4 %).
80% d'entre eux étaient âgés d'au moins 4 ans au moment du dépistage.

Des différences significatives selon le lieu de scolarité

Alors que les écoliers scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) ou en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ne représentent que 18 % des enfants dépistés, ils sont proportionnellement bien plus nombreux à présenter des problèmes de santé : un enfant sur deux en zone REP est concerné.

Certaines familles peuvent être plus éloignées du soin, parfois en raison de professionnels de santé moins nombreux dans ces quartiers, mais aussi des barrières culturelles, linguistiques ou d'un rapport plus distant avec le système de santé. Ces écarts soulignent l'importance d'une approche fondée sur la philosophie de la PMI qui porte une attention particulière aux plus vulnérables.

Trouble dépisté	REP/QP	autres quartiers
Problèmes dentaires	24,5%	18,3%
Surcharge pondérale	12,6%	8,2%
Langage *	11,6%	7,5%
Développement psychomoteur *	3,6%	1,9%
Visuel	20,3%	15,1%

* nécessitant une orientation vers un spécialiste

LES RÉSULTATS DES DÉPISTAGES RÉALISÉS

40% des enfants vus par la PMI présentent au moins un trouble dépisté.

Ces chiffres comprennent à la fois les résultats des bilans réalisés par la PMI et ceux de la ville de Bordeaux.



Dépistage visuel

16,8% des enfants ont une **anomalie visuelle** dépistée, dont 1,9% avec une vision très basse unilatérale (acuité visuelle ≤ 4). Le dépistage consiste en un test de l'acuité visuelle, de la vision en relief (Test de Lang) et au repérage d'un éventuel strabisme.



Dépistage des troubles du développement psychomoteur (DPM)

6% ont un **trouble du développement** dépisté.



Dépistage staturo-pondéral

8% sont en **surpoids**. Les filles sont plus souvent en surcharge pondérale (9,8%) que les garçons (7,9%). **2,1 % sont au-delà du seuil d'obésité et 3,4 % sous le seuil de maigreur**. Pour la première fois il n'y a pas de différence selon le sexe pour les enfants sous le seuil de maigreur.

Dépistage auditif

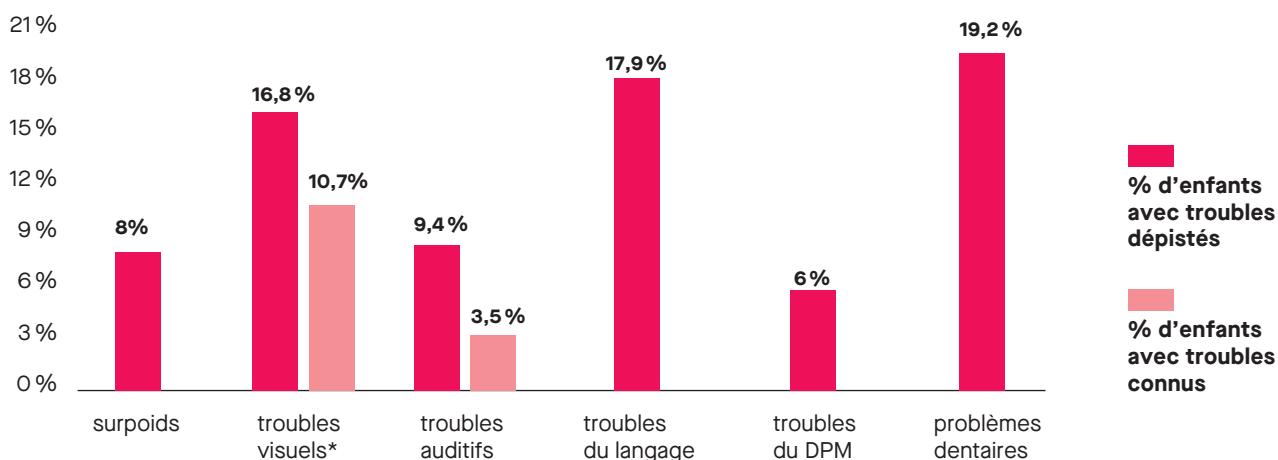
9,4% des enfants ont un **trouble de l'audition** dépisté, contre 6% en 2022-23. Le dépistage est réalisé à l'aide d'un audiotest ou de la voix chuchotée.



Dépistage dentaire

22,3% ont un **problème dentaire** observé (majoritairement des caries), contre 18,6% l'année précédente.

Répartition des troubles dépistés



* Ce dépistage jusqu'alors réalisé par la PMI est confié progressivement à des orthoptistes de l'association Cadet

LES SUITES DU BILAN

Suivi proposé par la PMI

34%
des parents en contact avec
la PMI

Dans 1/3 des situations qui nécessitaient un suivi, la puéricultrice a eu un entretien téléphonique avec les parents voire les a rencontrés.

3 600 parents ont donc eu un échange personnel soit 34% des parents.

3,5% des enfants sont orientés vers un médecin de PMI et 0,5% vers un psychologue de PMI.

Les orientations en libéral

36% des enfants ont eu une orientation vers un professionnel libéral suite au bilan à l'école (vs 42,6% l'an passé).

Les orientations les plus fréquentes sont vers :

- ▶ 18,4% le médecin traitant
- ▶ 17,2% l'orthoptiste et/ou l'ophtalmo
- ▶ 15,7% le dentiste

36%

des enfants vus sont orientés
vers un professionnel de santé

Viennent ensuite :

- ▶ 5,3% l'orthophoniste
- ▶ 3,3% l'ORL
- ▶ 1,1% le psychomotricien
- ▶ 0,5% le psychologue, pédopsychiatre, orthodontiste, les centre médico-psychologique (CMP), centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), centre médico psychologique enfant & adolescent (CMPEA), et le réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique (REPOP)

LE CARNET DE SANTÉ ET LES CERTIFICATS

15 006
avis de naissance en Gironde
en 2024

31,4 ans
âge moyen des mères à la
naissance

2,8%
de naissances multiples

12 020
certificats de santé du 8e jour reçus
par la PMI (soit taux de réception de
78%)

10 031
certificats de santé du 9e mois
reçus par la PMI

7 189
certificats de santé du 24e mois
reçus par la PMI

Dans le cadre des mesures de prévention prévues par le Code de la santé publique, les enfants bénéficient de 20 examens médicaux imposés, **dont trois certificats de santé (Cerfa) à renseigner par un médecin (libéral, hospitalier ou de PMI) lors d'une visite, aux 8e jour, 9e et 24e mois.** Ils sont remis dans le carnet de santé à la naissance, avec des enveloppes T pour en faciliter l'envoi à la PMI.

Or, les retours de ces certificats sont en forte baisse depuis plusieurs années, malgré leur caractère obligatoire et essentiel au suivi de santé de la mère et de l'enfant.

Les données, anonymisées, sont saisies et analysées par la PMI, puis une partie est transmise chaque année à la DREES pour contribuer aux données nationales et à la surveillance épidémiologique de la grossesse, des naissances et de la petite enfance.

Exemples de données recueillies par la PMI grâce à ces certificats en 2024 :

Certificat du 8e jour (CS8)

- 94,8% des femmes ont bénéficié d'un dépistage de la trisomie pendant la grossesse
- 77,8% des femmes ont déclaré avoir eu un entretien prénatal précoce
- 20,1% ont déclaré au moins 1 pathologie en cours de grossesse
- 1 naissance sur 5 par césarienne
- 3256 g est le poids moyen à la naissance
- 94,6% des enfants ont fait l'objet d'un dépistage néonatal et 99,2% d'un test de l'audition
- 71,2% des mères allaient à la naissance
- 5,3% des enfants avaient au moins une pathologie signalée
- 37,1% enfants nés prématurés

Certificat du 9e mois (CS9)

- 87,7% des enfants bénéficient d'un schéma vaccinal complet
- 4,8% des enfants ont été signalés comme nécessitant une surveillance médicale particulière
- 2,3% d'enfants présentent un examen anormal de l'œil
- 2,8% d'enfants présentent une exploration anormale de l'audition

Certificat du 24e mois

- 6,7% des enfants ont été signalés comme nécessitant une surveillance médicale particulière.
- 2,9% d'enfants avec examen de l'œil anormal
- 4,1% d'enfants avec exploration de l'audition anormale
- 17 le nombre moyen de dents, 3,3% ont au moins 1 dent cariée
- 14,5 mois, âge moyen d'acquisition de la marche

Toutes ces données sont compilées dans un guide «Santé des mères et des jeunes enfants en Gironde» consultable sur gironde.fr/PMI (prochainement actualisé).

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 14 50 03 63

anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

m.popelier@gironde.fr

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde